

## Labels club école de la FFB à deux niveaux

### Dispositions pour la saison 2024-2025

Un nouveau record s'est établi pour la saison 2023-2024 avec 222 clubs labellisés et 26 nouvelles demandes. Néanmoins, le nombre de clubs non labellisés reste encore largement majoritaire au niveau national, bien que beaucoup d'entre eux organisent un encadrement à hauteur de leurs moyens. La priorité fédérale est de poursuivre le développement des écoles de billard en encourageant les clubs à déposer une première demande.

Rappelons ici les principaux avantages du label club école de la FFB :

- Valorisation de la qualité d'encadrement auprès des débutants
- Crédibilité auprès des parents
- Courrier d'information de la FFB adressé en début d'année aux municipalités
- Participation au Challenge National des clubs labellisés
- Formation continue de l'encadrement
- Diffusion régulière d'affiches de promotion et d'animation par la FFB

Grâce au label club école, les clubs valorisent leur structure d'accueil :

- Recrutement de nouveaux publics (jeunes et adultes)
- Crédibilité auprès de la municipalité
- Renouvellement des licenciés grâce à une pratique régulière, encadrée et adaptée aux débutants

#### **Organisation**

Le club doit identifier un coordonnateur de l'école de billard (de préférence différent du président du club). Consulter pour plus d'information [la page dédiée sur le Portail de Formation](#).

#### **Encadrement**

Le nombre d'animateurs titulaires d'une qualification fédérale est maintenu à 3 pour motiver les structures de faibles effectifs à déposer une première demande. La priorité fédérale est de poursuivre le développement des écoles de billard en encourageant les clubs à déposer une première demande, même si les critères d'encadrement en termes de nombre d'animateurs ne sont pas entièrement respectés. Les Ligues régionales pourront identifier dans les formulaires les besoins d'encadrement des clubs et organiser en conséquence les formations d'animateurs.

#### **Animation**

Afin de renforcer les actions de recrutement et de promotion, le club doit proposer soit une séance « découverte » mensuelle, soit des journées à thème proposées par la FFB. Ces séances sont destinées à accueillir les nouveaux publics désireux de découvrir l'activité.

#### **Recrutement**

Dates et type d'actions organisées au cours de la saison

Compte rendu succinct des actions de promotion et de recrutement

## Communication

Site Internet et/ou Page Facebook du club régulièrement mis à jour avec :

- renseignements sur l'école (label, jours et horaires des séances régulières pour les débutants, tarification)
- Affiche des séances régulières ou annonce des événements
- Résultats sportifs (DFA)
- Affiche d'annonce d'événement (Séances à thèmes, séances découvertes mensuelles, portes ouvertes)
- contact mail
- Indication d'un créneau de permanence d'accueil

Les affiches type publiées régulièrement tout au long de la saison permettent aux clubs de communiquer localement sur leurs actions de promotion (séances découvertes mensuelles, journées à thèmes, portes ouvertes...). Ces actions de communication et de recrutement devront être relayées à travers les réseaux sociaux (Page Facebook, Site Internet du club, autres réseaux sociaux...), tout comme l'actualité de l'école de billard (organisation des Diplômes Fédéraux d'Aptitude et manifestations sportives internes pour débutants). Les informations relatives au label (niveau, discipline, principaux créneaux) devront également être publiées dès la labellisation délivrée.

## DFA

Organisation des DFA dans les disciplines encadrées, en fonction des licences Avenir et Découverte (pour les Billards de Bronze)

Les résultats des DFA sont à enregistrer sur les [fichiers Excel](#) prévus à cet effet, puis à envoyer au [secrétariat fédéral](#). Les DFA sont dorénavant enregistrés et visibles pour chaque licence sur le logiciel de gestion des licences.

Nombre d'épinglettes commandées au secrétariat fédéral : la commande se fait auprès du [secrétariat fédéral](#) en utilisant le [fichier Excel](#) prévu à cet effet.

## Procédure de délivrance pour 2024-2025

Un seul formulaire réunissant les informations générales et relatives à l'école de billard est mis en ligne pour chaque niveau (Niveau 1 « Découverte Initiation » ou Niveau 2 « Perfectionnement ») et en fonction du nombre de discipline(s) encadrée(s). Renseignez, puis envoyez directement en ligne un seul formulaire, selon les caractéristiques de votre école.

Pour les demandes de niveaux différents (exemple Niveau 2 pour le Carambole et Niveau 1 pour d'autre(s) discipline(s)) :

- Remplissez le formulaire de niveau 2 pour les disciplines faisant l'objet d'une demande de label
- Indiquez la mention « sans objet, demande de niveau 1 » aux questions à réponses obligatoires relatives au(x) créneau(x) « Perfectionnement - Jeunes de moins de 21 ans » de la ou des disciplines concernées par la demande de niveau 1.

Les dossiers labels sont à renseigner par les clubs directement en ligne pour le **31 octobre 2024** (dossiers de renouvellements) et **30 novembre 2024** (premières demandes en niveau 1). En concertation avec les ligues et la CFJ, la DTN instruit les dossiers et procède à l'envoi des diplômes et courriers d'accompagnement au fil des demandes reçues.